

## RENOUVELLEMENT DES MEMBRES NOMMES PAR LE MAIRE EN SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Un appel à proposition de représentants au CCAS a été transmis à :

- l'UDAF pour une représentation des Associations Familiales
- APF France handicap pour une représentation des Associations de personnes en situation de handicap
- Les Petits Frères des Pauvres pour une représentation des Associations de personnes âgées
- La Croix Rouge Française pour une représentation des Association de lutte contre les exclusions

Un délai de 15 jours est laissé aux associations pour proposer des candidatures.

En cas de carence, Monsieur le Maire désignera des membres de la commune s'étant portés volontaires.

Fait à Baisieux, le 18 Juin 2020

Philippe LIMOUSIN  
Maire

